

[www.cfdtnantesvillemetropole.fr](http://www.cfdtnantesvillemetropole.fr)

## **Instance de suivi spécial COVID du 13 octobre 2021**

Présenté par Christine CORBOU : Qualité de Vie Santé au travail.

Organisations syndicales : CGT, CFDT, UNSA, FO , CFTC

### **Adaptation du protocole sanitaire du conservatoire: Présenté par Pierre Gallier**

Le protocole mis en place l'an dernier a bien fonctionné sans cluster constaté, avec beaucoup de prudence et de questionnement face aux règles sanitaires.

Le conservatoire est en bas de l'information du ministère de la culture, à la fin août il n'y a pas eu de consigne de ce ministère pour préparer la rentrée. Il a donc été décidé par prudence de continuer avec le même protocole (cours en visio et en présentiel, mise en place de la semaine alternée), le même protocole qu'à l'éducation nationale, qui elle s'adapte en fonction de l'incidence, décidé par le préfet.

Il y a eu de l'incompréhension de la part des collègues et des parents

Les agents administratifs eux continuent de porter le masque, nous sommes en **niveau 1** : retour du public autorisé avec pass sanitaire ainsi que pour les parents allant chercher leurs enfants .

Lors de spectacle, le contrôle du pass sanitaire, pour le public, les enfants et les enseignants sera effectué par un prestataire extérieur ( le lynx) pour ne pas mettre en danger les agents .En dehors des spectacles, il n'y a pas de contrôle mais seulement le port du masque.

### **Point situation sanitaire**

#### **Mesures globales :**

Obligation vaccinale à compter du 16 octobre 2021



Les agents des EHPAD et le pôle de la santé publique doivent présenter un cycle vaccinal complet obligatoire

Certains agents sont toujours en arrêt maladie.

Les tests seront payants à partir du 15 octobre sauf sur prescription médicale, coût du PCR :44€ antigénique :22€.

La 3ème dose pour les plus de 65 ans est en cours, elle est fortement recommandée pour les professionnels soignants. mais pas obligatoire

### **Mesures locales :**

Arrêté du préfet du 6 au 25 Octobre : Le port du masque n'est plus obligatoire où le pass est exigé sauf si le gestionnaire décide de le maintenir

Lors de rassemblement à fort public ou forte influence , le masque est maintenu pour les usagers.

Pour les agents, le préfet et France Urbaine ont été sollicités dans la conduite à suivre : si pass sanitaire obligatoire, pas d'obligation du port de masque.

Le port du masque reste obligatoire là où le pass n'est pas exigé exemple : Réunion en mairie, CCAS, Champs de mars, véhicule partagé.

Arrêté préfectoral du 7 octobre autorisant la fin du port du masque dans les lieux culturels pour les visiteurs ainsi que pour les agents ( au choix de chacun).

Le musée des arts : Un créneau est réservé le mardi matin aux scolaires, l'hygiaphone est maintenu avec un micro pour une meilleure utilisation.

Au planétarium du fait de sa structure on respecte le niveau de la jauge et la poursuite des consignes globales (gestes barrières, désinfection des postes de travail, sens de circulation etc...). Tout est maintenu.

Dans les bibliothèques le pass sanitaire est vécu comme une contrainte et subi. La mise en œuvre du contrôle du pass est une obligation professionnelle et tout le monde doit participer à cette obligation. Il y a eu 1 cas de refus d'exécution de cette mission qui a valu une sanction disciplinaire de 1<sup>er</sup> niveau.

Données épidémiologiques globales :

Taux en baisse, taux d'incidence 35

Taux de positivité : 1 %

Taux d'hospitalisation : 58 en Loire Atlantique

Taux en Réa : 11 en Loire Atlantique

Variant Delta : 98 % en Loire Atlantique

Couverture vaccinale : 75 % au niveau national

78 % en Pays de la Loire

76 % en Loire Atlantique



**Section Cfdt Nantes**

**LE NANTIL BAT B**

**3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes**

**02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23**

**[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)**

De 0 à 19 ans	30 %
20 à 39 ans	89 %
39 à 65 ans	89 %
65 à 74 ans	98 %
75 ans et +	93 %

Semaine du 20 au 24 Septembre 5 agents sont en arrêt COVID

Depuis le 24 1 seul agent en arrêt COVID

Pour les ASA vulnérables pas encore de retour de courrier.

5 agents sont en garde d'enfant

La semaine du 27 septembre au 5 Octobre 8 classes ont été fermées dans 5 écoles différentes.

Si vous avez des questions ou des remarques n'hésitez pas à nous interpeller en amont afin de les faire remonter.

Prenez soin de vous et de vos proches.



**Section CFDT Nantes**

**LE NANTIL BAT B**

**3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes**

**02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23**

**[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)**